Premiers pas professionnels et deuxième chance : la place des collectifs dans les processus d'insertion sociale et professionnelle

Nathalie LAVIELLE-GUTNIK(1), Maël LOQUAIS(2)

(1) MCF en Sciences de l'éducation et de la formation – Université de Lorraine-Lisec,
(2) MCF en Sciences de l'éducation et de la formation – Université de Lorraine -Lisec

Résumé : À partir de deux recherches portant sur le terrain les Écoles de la deuxième chance (E2C), une recherche-action nationale portant sur la mise en œuvre d'une approche par compétences et une thèse de doctorat, cette contribution vise à caractériser les premiers pas professionnels de jeunes dits « NEET » (*Not in Education, Employment or Training*) en se centrant sur l'analyse des discours des professionnels et des jeunes adultes qui s'y engagent. Il s'agira, tout d'abord, de montrer que, malgré les situations de vulnérabilité, l'expérience du travail et de l'emploi constitue un « déjà là » ; ce qui entre en rupture avec les représentations dominantes. L'analyse des apprentissages développés dans le cadre des E2C permettra, ensuite, d'avancer l'hypothèse selon laquelle il s'agirait désormais de s'intéresser aux nouveaux pas socioprofessionnels et de questionner les évolutions possibles des dispositifs dits de « mise au travail ». Plus particulièrement, cette contribution permettra de donner à voir en quoi les collectifs d'apprentissage et le développement des capacités critiques contribuent à développer de nouvelles formes de rapport au travail en tant que sujet citoyen qui recourt à ses droits.

Mots-clés : Rapport au travail, deuxième chance, émancipation, qualité de vie.

Abstract : Based on two research studies on the field of the Second Chance Schools (E2C), a national action-research on the implementation of a competency-based approach and a doctoral thesis, this contribution aims to characterizing the first professional steps of young people called "NEET" (Not in Education, Employment or Training) by focusing on the analysis of the discourses of professionals and young people who are involved in them. First of all, it will be shown that, despite the situations of vulnerability, experience of work and employment constitutes an "already there", which breaks with the dominant representations. The analysis of the learning developed in the framework of the E2C will then allow us to put forward the hypothesis that we should now be interested in new socio-professional steps and to question the possible evolutions of the so-called "work placement" devices. More specifically, this contribution will show how learning collectives and the development of critical capacities contribute to developing new forms of relationship to work as a citizen subject who resorts to his or her rights.

Keywords : Relationship to work, second chance, emancipation, quality of life.

Introduction

L'entrée dans le monde professionnel de jeunes adultes, souvent qualifiés de NEET[1] (*Not in Education, Employment or Training*), en situation de vulnérabilité vis-à-vis de la santé, du logement, de la mobilité et l'emploi (Becquet, 2012 ; Castel, 2009 ; Roy et Châtel, 2008), peut être accompagnée par des dispositifs tels que les Écoles de la deuxième chance (E2C), dont la mission est de permettre à des jeunes adultes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans emploi ni qualification de se projeter dans un avenir social et professionnel. En s'engageant dans un parcours qui peut durer environs 7 mois, ces jeunes sont accompagnés collectivement et individuellement dans le cadre d'ateliers (français, mathématiques, informatique, anglais, sport, arts), d'appui à la structuration progressive de projets et, enfin, de stages qui représentent, environ la moitié du temps de formation. Cette expérience de stage est souvent considérée, comme une première expérience d'entrée dans le monde du travail. L'accompagnement dont ils bénéficient dépasse cependant le simple accès à l'emploi et concerne des problématiques telles que le logement ou la santé avec celle, désormais transversale et récurrente, du non-recours aux droits (Revil et Warin, 2019 ; Vial, 2016, 2021 ; Vial et Dulin, 2019).

La prise en charge des publics NEET dans le cadre de dispositifs d'insertion répond aux évolutions des politiques publiques à destination des jeunes adultes visant, par un renforcement de la responsabilité individuelle, l'accès à la formation ou à l'emploi[2]. Cependant, dans un contexte de crise de l'emploi, la possibilité même de se projeter dans un avenir professionnel choisi constitue une gageure pour ces jeunes adultes en ce que ce sont aux publics les plus « précarisés par la conjoncture » (Castel, 2009) auxquels on demande avec le plus d'insistance d'être redevables d'un projet d'avenir et de gérer les effets de cette précarisation sur leur santé (Chauffaut *et al.*, 2004).

Dès lors, comment caractériser les premiers pas professionnels de jeunes dits « NEETS » ? Comment comprendre ce qui se joue autour du travail et de la mise au travail des jeunes NEET ? Au regard de ces éléments, comment (re)penser ce qui est « mis en travail » dans les dispositifs d'insertion tels que l'École de la deuxième chance ?

Pour répondre à ces questions, nous nous appuierons sur deux recherches conduites au sein des E2C : la première (nommée « recherche 1 » dans le texte) est une recherche-action nationale[3] de 4 ans (2016-2020) et la seconde (nommée « recherche 2 » dans le

[1] Il s'agit d'une mesure internationale désignant les 15-25 ans ni en éducation, ni en formation et ni en emploi, produite par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) reprise par la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques).

[2] Ces orientations ont été légiférées dans le cadre de la loi de 2019 pour une École de la confiance portée par le Ministère de l'éducation nationale (https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038829065/) et de la loi de 2018 sur la Liberté de choisir son avenir professionnel portée par le Ministère du travail (LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (1) – Légifrance (legifrance.gouv.fr).

[3] Cette recherche-action portait sur le développement d'une Approche Par Compétences (APC) en E2C et a été conduite par une équipe de 7 chercheurs de l'équipe ATIP (Activité, Travail et Identité Professionnelle) du Lisec (Laboratoire interuniversitaire en sciences de l'éducation et de la communication, UR 2310) ; équipe retenue suite à un Appel à Projet National publié par le Réseau E2C France. L'équipe était composée de Nathalie Lavielle-Gutnik, MCF – responsable scientifique du projet, Éric Antoni, chercheur associé, Louis Durrive, PU, Isabelle Houot, Maël Loquais, MCF (doctorant au moment de la recherche), Hugues Lenoir, MCF- HDR et Emmanuel Triby, PU.

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796

texte), une thèse de doctorat en sciences de l'éducation et de la formation sur l'engagement des jeunes dits « en difficultés » en contexte d'injonction au projet (Loquais, 2016). Les résultats que nous présentons dans cet article s'appuient, d'une part, sur une partie des données de la recherche action nationale relative à la mise en place d'une approche par compétences (soit 6 entretiens collectifs avec les professionnels des E2C et 10 entretiens individuels avec des jeunes adultes en parcours E2C) ; et, d'autre part, sur les données d'une thèse de doctorat (40 entretiens individuels menés avec des jeunes adultes en parcours E2C dont 19 femmes et 21 hommes ; et 2 entretiens avec des formateurs référents des E2C). Les résultats auxquels nous nous intéressons portent sur le sens que les jeunes et les professionnels attribuent aux parcours en E2C et à leurs effets.

Après avoir situé ces recherches dans le contexte des travaux portant sur le rapport des jeunes au travail et sur l'offre qui leur est faite de « mise au travail », nous proposons de montrer que l'appel à la subjectivité à l'œuvre dans les activités à visée d'insertion peut être facteur de souffrance éthique (Dejours et Gervet, 2012) et que l'expérience du travail et de l'emploi des jeunes est à considérer dans une perspective développementale lorsqu'elle s'appuie sur des collectifs d'apprentissage et sur l'analyse critique des codes socioprofessionnels.

1 Du rapport au travail des jeunes NEET aux modalités de leur mise au travail

S'intéresser au rapport au travail des jeunes NEET peut, à première vue, relever de l'oxymore tellement cette catégorie définit les publics au regard d'un éloignement supposé de l'emploi. Or, la dénomination NEET reste une catégorie médiatique et institutionnelle adossée aux actions d'insertion finalement peu stabilisée dans le champ de la recherche. Le premier problème à résoudre face à ce type de catégorie consiste à considérer le public « en plein ». Or, les publics qualifiés de NEET ou « en difficultés » sont identifiés à l'aune de ce qui leur manque (une formation, un emploi, une situation sociale, familiale, le recours à leurs droits en termes de santé, logement…). Cette caractérisation en creux pose le problème des « approches privatives » (Frétigné, 2011) qui abordent notamment les publics par leur inadaptation à une norme, et notamment à la norme travail.

1.1 Approcher le rapport au travail des jeunes NEET

Les jeunes non diplômés en France, et plus largement en Europe, rencontrent d'importantes difficultés d'accès au travail et à l'emploi et sont exposés à de multiples précarités pouvant s'accompagner de stigmatisations (Gaviria et Mélo, 2018 ; Millet et Moreau, 2011 ; Vergnat, 2019). Explorer le rapport au travail de ces jeunes adultes est d'autant plus complexe qu'il s'agit de l'aborder dans les relations souvent opposées

Cette recherche-action a été mise en œuvre par un protocole de recherche en trois phases : 10 expérimentations mobilisant 60 formateurs, 6 focus groupes d'analyse des données mobilisant 10 représentants des sites expérimentateurs et 8 déploiements régionaux regroupant au total plus de 400 professionnels. Chacune de ces phases a donné lieu à des modalités de recueils de données adaptées aux objets visés. Sont, ici exploités les résultats issus de 10 entretiens individuels et 6 entretiens collectifs auprès des professionnels des E2C. Ces données discursives ont fait l'objet d'analyse thématique de contenu.

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796

et à multiples facettes du *travail* et de l'*emploi* (Méda et Vendramin, 2010 ; Paugam, 2007 ; Paugam et Duvoux, 2013).

De prime abord, il faut noter qu'une conception implicite du rapport au travail des jeunes est à l'œuvre dès lors que l'on s'intéresse aux publics les plus éloignés de l'emploi : ils sont, le plus souvent, caractérisés sous l'angle de l'inadaptation, de l'inactivité, de l'inappétence, de l'inexpérience, etc. Or, cette perspective normative fondée sur un regard déficitaire pose problème car toutes les études montrent que les cas d'inertie des jeunes face au travail sont l'exception (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2006 ; Couronné et Safarti, 2018). Caractériser le rapport au travail des jeunes NEET suppose donc de faire un pas de côté par rapport à ces représentations dominantes.

Nous considérons la problématique du rapport au travail des NEET irréductible à une hypothétique inadéquation entre d'un côté une offre d'emplois disponibles et de l'autre, des personnes qui candidatent pour accéder au travail. En effet, le contexte de chômage de masse généralisé et les mutations en cours dans le champ du travail (nouvelles formes de prolétariat, de management, développement exponentiel des technologies…) ont des conséquences directes sur les conditions d'accès à l'emploi. Il s'agit de dépasser l'acception du rapport au travail fondé sur la relation individuelle au travail et aux environnements professionnels.

En effet, nous abordons ici le rapport au travail, d'une part, comme un processus en construction dans l'expérience même des personnes. En cela, le rapport au travail, en tant que rapport social, se traduit dans la façon dont les personnes donnent sens à leur propre parcours professionnel. Ce qui fait la singularité du rapport au travail des jeunes NEET, ce n'est pas seulement la précarité des emplois auxquels ils peuvent prétendre mais plus globalement les dispositions socialement acquises à s'engager dans la construction d'un parcours professionnel. Le rapport au travail est ici abordé du côté du sens donné à l'engagement dans une activité de travail, non réductible à l'emploi[4]. D'autre part, le rapport au travail implique un rapport singulier à l'offre d'insertion qui a pour objet la « mise au travail », offre qu'il s'agit de spécifier pour comprendre les liens complexes entre rapport au travail et rapport aux dispositifs de « mise au travail ».

1.2 Les fondements des dispositifs de mise au travail proposés aux jeunes NEET

L'offre d'insertion à destination des jeunes NEET se situe au croisement de trois logiques : « raccrochage », lutte contre la délinquance et lutte contre le chômage. Cette « offre institutionnelle » (Couronné *et al.*, 2020) est incitative et repose sur le postulat suivant lequel chaque jeune est garant de la conduite autonome de son propre parcours d'insertion. Quels que soient les dispositifs concernés, les objectifs concernent la remobilisation, « les freins à l'emploi » qu'il s'agit de « lever », l'accompagnement d'un projet professionnel, etc. La dimension « travail » en constitue un objet à part : chaque personne bénéficie d'un accompagnement individualisé dans le cadre de la construction d'un projet professionnel et personnel.

[4]Par exemple, élever un enfant est considéré comme un travail à part entière.

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796

Or, le choix réel de s'engager dans telle orientation professionnelle pose problème dès lors qu'il concerne les publics en situation de vulnérabilité et/ ou de précarité. En effet, s'engager dans un projet professionnel réellement choisi suppose des conditions de vie matérielles, sociales, économiques, relativement stabilisées. Nos recherches montrent qu'à l'échelle d'un dispositif d'insertion tel que l'École de la deuxième chance, ce sont finalement les publics les moins « précaires » d'entre les « précaires » (c'est-à-dire ceux qui, économiquement ne se situent pas sous le seuil de pauvreté ou qui disposent d'un logement stable ou de relations sociales ou familiales soutenantes…) qui s'en sortent le mieux dès lors qu'il s'agit de s'engager dans une voie professionnelle à moyen terme (Loquais, 2016, 2022). À l'inverse, les publics les plus précarisés perçoivent souvent la « deuxième chance » comme une « dernière chance » pour déjouer le statut quo entre un monde du travail dont ils seraient exclus et leur réalité du « précariat » (Castel, 2009) ; et ce, quitte à ne pas recourir à leurs droits, notamment, en termes de santé et de logement (Vial, 2016, 2021 ; Vial et Dulin, 2019).

À travers l'exploration *des premiers pas professionnels* des NEET, nous cherchons à comprendre la façon dont les jeunes s'approprient les cadres normatifs qui leurs sont proposés, tant du côté des environnements de travail que des dispositifs d'accompagnement qu'ils traversent. L'un des points de questionnement porte justement sur la façon dont les personnes composent avec la norme d'employabilité (Gazier, 2006, 2019 ; Tiffon, 2017) selon laquelle tout individu doit faire la preuve de la fiabilité de ses intentions à adopter les règles communément admises du travail. En effet, il s'agit d'éclairer la façon dont le recours à l'employabilité, qui consiste à « reporter sur l'individu – demandeur d'emploi, travailleur ou futur travailleur – la responsabilité des difficultés qu'il rencontre pour s'insérer sur le marché du travail, se maintenir dans l'emploi ou sortir du chômage » (Tiffon, 2017, p. 243) » se manifeste dans les dispositifs de mise au travail[5].

2 Les premiers pas professionnels entre travail et mise au travail

L'analyse croisée des recherches que nous avons menées permet de caractériser les premiers pas professionnels, d'une part, du côté de ce que les jeunes en vivent et de ce qu'ils ont pu en donner à voir dans les entretiens, et d'autre part, du côté de leur expérience d'un dispositif de mise au travail ici abordé du côté des E2C. Nous revenons sur l'analyse des discours des jeunes et des professionnels en partant du postulat que ces discours constituent également l'occasion d'une mise en travail de leur façon de comprendre leur expérience.

2.1 Le travail : un « déjà là » dans la précarité et le manque de reconnaissance

2.1.1 La précarité au cœur des expériences du travail

L'analyse croisée des recherches montre que la majorité des jeunes adultes qui entrent en E2C ont une expérience du travail. Ils ont occupé des emplois « non qualifiés », à temps partiel (10 à 20h par semaine), de courte durée (1 à 6 mois) par nécessité économique (besoins de ressources pour eux-mêmes ou leurs proches), par besoin de relations sociales et de reconnaissance (développer son réseau, être reconnu comme

[5] Dont nous considérons ici que les E2C font partie.

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796

actif) ou encore pour des motifs institutionnels (contrat d'apprentissage ou stage obligatoires). Autant d'emplois précaires qui confirment les indications des rapports sur les inégalités de 2019[6] (65 % des jeunes non diplômés sont en contrat précaire) et de 2021[7] (plus d'un jeune non diplômé sur deux est en contrat précaire).

Cette expérience du travail prend également la forme d'activités non reconnues ou non déclarées avec, parfois, la non prise en compte des conditions de travail et de leurs droits pour la préservation de leur santé au travail (Revil *et al.*, 2020 ; Vial, 2021).

Parmi celles-ci, mentionnons ici le parcours de jeunes adultes qui prennent en charge un parent (père, mère, frère, sœur) pour raisons de santé ou par incapacité des autres membres de la famille à assumer ces activités administratives, d'accompagnement ou de soins. Frédérique (25 ans, stagiaire E2C) relate, ainsi, la prise en charge de son père dépressif et suicidaire : « *Moi j'étais toute seule avec mon père. Du coup il a fait une grave dépression, j'ai dû m'occuper de lui. Et euh ben du coup, je sortais plus ni rien, je devais m'occuper de lui* ». Autre exemple, le travail non déclaré pour tout ou partie. Laurent (22 ans, stagiaire E2C) explique qu'il a accepté de travailler sans être déclaré pour des motifs de fierté familiale :

> « *Ils [sa famille] étaient déçus que je ne fasse rien, que je me la coule douce puis mon frère me faisait travailler un peu chez lui pour me motiver à faire quelque chose, il ne voulait pas de quelqu'un qui ne fasse rien. Il voulait quelqu'un qui essayait de se débrouiller pour l'honneur quoi je ne sais pas comment dire ça, pour ne pas montrer que je suis un « branleur » quoi* ».

Comme en témoignent également les travaux de Safarti (2018), il ne s'agit pas de cas isolés et ces configurations particulières constituent une réalité trop souvent ignorée du rapport au travail des jeunes NEET.

Enfin, les professionnels des E2C évoquent les activités illégales passées de certaines jeunes (deal, recel…) qui s'apparentaient à des postes de travail (surveillance, vente, stock…). La multiplicité de ces expériences du travail rompt avec les représentations d'inactivité ou d'inertie des jeunes adultes ; ce qui avait déjà été avancé par de nombreux travaux scientifiques (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2006 ; Couronné et Safarti, 2018).

Les jeunes adultes comme les professionnels des E2C soulignent que ces expériences de travail ont rarement été bien vécues du fait de leur situation et des précarités (énergétique, alimentaire, de logement…) vécues mais pas seulement. Les motifs les plus récurrents sont majoritairement extrinsèques : conditions de travail (horaires, environnement…), relations en situation de travail (manque de respect pouvant aller jusqu'à différentes formes de discrimination). Mais des motifs intrinsèques sont également avancés, tels que le manque de sérieux, le manque de motivation, le manque

[6] Brunner, A. et Maurin L. (2019). *Rapport sur les inégalités en France.* Tours : Observatoire des inégalités.

[7] Brunner, A. et Maurin L. (2021). *Rapport sur les inégalités en France.* Tours : Observatoire des inégalités.

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796

d'assiduité, etc. laissant envisager une intériorisation des normes dominantes. Ariane (24 ans, stagiaire E2C) indique, ainsi, qu'il lui incombe de témoigner de sa capacité à agir avec professionnalisme :

> « Tu vois, ma responsable, elle sait que j'habite dans la cité X et elle pense, comme tout le monde, qu'on s'en fout un peu de tout. Alors, moi, je fais tout pour lui montrer que je fais vraiment bien mon job même si c'est un stage : je prends le RER d'avant pour arriver super en avance, je dis toujours oui quand elle demande de changer les horaires, je nettoie le micro-ondes de la salle de pause parce personne n'aime le faire… ».

Ainsi, au sens le plus usuel du terme, le travail (en tant qu'activité rémunérée ou qui aurait dû être rémunéré et qui permet la production de biens et services) a déjà été expérimenté par les jeunes adultes avant qu'ils n'entrent dans une E2C.

2.1.2 Des expériences du travail non reconnues et non valorisées

Bien que multiples, ces expériences sont très faiblement reconnues par les acteurs de l'emploi et de la formation, d'une part, et par les jeunes adultes, eux-mêmes, d'autre part. D'ailleurs, elles sont plus souvent caractérisées par les jeunes comme des « petits boulots » que comme du travail. Phénomène qui, selon les professionnels des E2C que nous avons interviewés, montre que le marché du travail est plus orienté vers l'*emploi* que le travail. L'un d'eux précise que, dans le contexte de chômage structurel actuel, « *le système [du travail] fait croire aux jeunes qu'ils ne peuvent pas chercher autre chose que des « jobs »* ». Cette représentation est partagée par les jeunes qui considèrent non seulement qu'ils ne peuvent prétendre à d'autres types d'activités mais qu'en plus, ils sont responsables de cette situation. Ce construit social atteste du déplacement des questions du travail vers celle de l'emploi, et plus spécifiquement du développement de politiques de l'emploi privilégiant un modèle d'employabilité qui plébiscite la flexicurité et renforce des logiques individualisées (Amossé *et al.*, 2019 ; Gazier, 2006, 2019).

Ce déplacement s'accompagne d'une sorte d'invisibilisation de l'activité réelle des jeunes adultes en ce qu'elle n'est plus considérée qu'à l'aune de leurs capacités à accroître leur employabilité. La valeur de leur expérience du travail s'en trouve affaiblie et les apprentissages qui pourraient y être associés ignorés. Un formateur insiste sur le fait que de nombreuses entreprises prêtes à recevoir des jeunes adultes en stage s'intéressent plus à leur capacité à s'adapter rapidement qu'à leurs parcours antérieurs ou à leurs projets :

> « *C'est pas la première fois que quand j'essaie de parler de ce qu'un jeune a fait avant l'E2C pour expliquer pourquoi il veut faire son stage chez eux, le patron me répond juste que ce qu'il veut c'est que le jeune s'adapte vite. Ils ne cherchent même pas à savoir s'ils savent faire des trucs. Heureusement, ce n'est pas partout comme ça* ».

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796

Cette invisibilisation s'observe, également, du côté des jeunes adultes qui ne parviennent pas (ou peu) à accorder de la valeur à ces expériences du travail. Sarah, 22 ans, ayant déjà plus de 3 ans d'activités professionnelles entre un contrat en alternance et plusieurs CDD dans des magasins de vêtements et en restauration rapide, indique ainsi que :

> *« tout le monde peut bosser chez X [fast-food] ou Z [magasin de vêtements]. Du moment que t'es à l'heure et que t'es pas en PLS [Position Latérale de Sécurité*[8]*], tu vas l'avoir ton contrat de 20h. Alors, bon, qu'est-ce que je peux raconter de ça ? ».*

Il n'y a souvent qu'un pas entre l'invisibilisation de l'expérience du travail à l'invisibilisation des personnes avec ce que cela emporte de conséquences pour les jeunes adultes concernés comme pour la société (Bernot-Caboche, 2020).

Ces expériences du travail des jeunes adultes peuvent donc être appréhendées en tant qu'elles s'inscrivent dans des transformations profondes du monde du travail et de l'effritement de la société salariale. Ces premières observations nous conduisent à analyser les premiers pas professionnels non pas comme une « simple » entrée dans le monde du travail mais comme une immersion dans différents mondes où la norme « travail » y est instituée de façon différenciée. En cela, ils constituent une double « épreuve » (Martuccelli, 2006) : à la confrontation au monde du travail d'une part, et à la confrontation à des dispositifs de « mise au travail », d'autre part. Cela nous conduit à nous interroger sur la façon dont les acteurs (jeunes inscrits dans un parcours d'insertion et professionnels) vivent et pensent l'articulation entre ces deux types d'environnements et espaces normatifs, en considérant le dispositif d'insertion dans la manière dont il organise les processus de la « mise au travail ».

2.2 La mise au travail des codes sociaux du travail

Compte tenu de la multiplicité des expériences du travail et de l'emploi des jeunes adultes avant leur entrée en E2C, il est difficile de considérer que ces dispositifs accompagnent les toutes premières confrontations au travail et aux environnements professionnels. L'analyse croisée de nos recherches montre, au contraire, que les E2C s'emploient à permettre aux jeunes adultes de construire un nouveau rapport au travail et à l'emploi en interrogeant les codes sociaux et professionnels ainsi que les droits en termes de travail et de santé qui configurent ou accompagnent le travail et l'emploi.

2.2.1 Les codes socioprofessionnels : un objet de tension dans les pratiques d'accompagnement en E2C

Les recherches que nous avons menées montrent que les codes sociaux et professionnels sont, pour les professionnels, sources de tension entre une conception orientée vers la mise en conformité des jeunes avec de supposées attentes socioprofessionnelles et une conception orientée vers leur mise en questionnement pour en user librement, en leur

[8] Cette expression vise à exprimer une incapacité physique.

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796

donnant par exemple l'occasion de « jouer » avec les codes de la vie sociale dans l'entreprise.

Ainsi, les professionnels considèrent que les codes socioprofessionnels constituent si ce n'est un préalable, du moins, un incontournable pour les situations de recrutements et qu'il leur incombe de permettre aux jeunes adultes de développer des savoir être et des codes comportementaux spécifiques. Il s'agit, alors, pour eux, de faire porter leurs pratiques d'accompagnement sur :

> « *ce qui relève du savoir être sur la façon de se présenter, de dire bonjour, de dire au-revoir, sur le comportement* » parce que « *leurs comportements, leur façon d'entrer en relation avec les* adultes *en entreprise, c'est là que ça pêche quoi. C'est parfois par un manque ou tout simplement de savoir parler, de savoir se comporter, de savoir réagir qui fait que les stages, ils les ratent et on a du mal de les faire accéder à un emploi* » (formateur, recherche 1).

Mais, ils mettent également en avant qu'encourager les jeunes à se conformer à des normes supposées entre en contradiction avec leurs convictions et leurs missions et qu'il s'agit, plutôt, de leur permettre de développer des ressources d'intelligibilité de ces mêmes codes pour opérer des choix concernant leur avenir en conscience :

> « *Ce qui compte, c'est qu'ils comprennent que les codes sont différents selon les milieux, que les uns ne sont pas mieux que les autres, juste différents et qu'ils se demandent ce qu'ils sont prêts à faire ou pas s'ils veulent faire un boulot en particulier* » (formatrice, recherche 2).

Ces deux axes d'action témoignent de tensions entre nécessité d'appropriation des codes sociaux et professionnels et leur mise au travail dans le cadre d'un dispositif d'insertion.

C'est sur cette ligne de tension permanente que le travail sur les codes socioprofessionnels est proposé aux jeunes adultes dans les E2C suivant un processus long et itératif. Pour les professionnels des E2C, ce travail suppose une élucidation des règles explicites et implicites du monde du travail en leur expliquant les enjeux en termes de socialisation socioprofessionnelle et de citoyenneté. Un formateur (recherche 2) indique, par exemple :

> « *sur le langage, le chewing-gum la casquette sur la façon de se respecter, de s'écouter, c'est déjà une compétence de vivre ensemble de dire je suis pas dans ma cité dans mon quartier quand je suis à l'école j'utilise votre code* ».

Ce travail s'opère, ensuite, par la mise en œuvre récurrente de séquences d'analyse des expériences et des activités réalisées.

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796

Cette tension quotidienne entre conception « adéquationniste » et conception plus critique du parcours d'insertion a également des conséquences sur ce que les stagiaires E2C apprennent de leurs expériences du travail et des environnements professionnels et socioprofessionnels.

2.2.2 Les codes socioprofessionnels : trois types d'apprentissage

Les entretiens que nous avons menés auprès des jeunes confirment que les travaux de retour sur expérience peuvent contribuer au développement de trois types d'apprentissage : *verbalisation de ses expériences et activités* ; *identification des normes propres à chaque environnement social ou professionnel* ; *questionnement des systèmes normatifs.*

D'une part, *la verbalisation de ses expériences et activités* renvoie à des apprentissages sur la mise en mots de ce qu'ils ont vécu même lorsque ce fut éprouvant. C'est ce qu'exprime, par exemple, Xavier (21 ans, en parcours E2C) : « *Il [le patron] m'a dit : tu crois que c'est un moulin, ici ? Tu viens pas travailler quand tu veux ! […] Pis après il m'a dit : dégage !* ». Si cet apprentissage peut avoir une fonction cathartique, il permet surtout le moyen de nommer précisément ce qui a été vécu, prendre du recul et de développer un regard distancié par rapport au vécu immédiat.

D'autre part, l'identification des normes propres à chaque environnement social ou professionnel concerne l'apprentissage par les jeunes adultes de méthodologies d'analyse des composantes de leurs expériences et activités pour en inférer le cadre normatif de référence. Véronique (19 ans, en parcours E2C) signale à ce propos le décalage qu'elle ressent entre les modes d'expression relatif à son environnement familial et ceux des environnements professionnels :

> *« moi je ne sais pas parler. Moi je n'ai pas grandi dans un milieu où on parle bien machin. Là encore ça va hein. Je parle bien, mais je sais qu'avant, c'est pour ça, il y a encore deux mois, j'arrivais devant un patron, je parlais comme en mode charretier* ».

Enfin, le questionnement des systèmes normatifs permet aux jeunes adultes de conscientiser les manières très distinctes dont les environnements sociaux et professionnels fonctionnent en s'intéressant par exemple aux modes organisationnels ou managériaux. Ces processus de conscientisation participent de l'identification par les jeunes de la manière dont ils aspirent à vivre le « travail ». C'est ce qu'indique par exemple Ayoub (20 ans, en parcours E2C) lorsqu'il affirme :

> *« Ici [E2C], tout le monde dit que Nathan et moi, on est des geeks parce qu'on aime tous les trucs informatiques. Après nos stages, on pensait qu'on allait voir que ça fonctionnait pareil. En fait, dans la boite de Nathan, la manière de bosser ressemblait plus à celle de Khaled qui était dans une boucherie. Faut vraiment se poser des questions pour voir si on aime un métier et dans quel genre d'entreprise on aimerait bosser* ».

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796

Ces apprentissages apparaissent pouvoir se construire et se développer dans le cadre de démarches d'accompagnement où il s'agit pour les formateurs de garantir un cadre apprenant tout en permettant la survenue d'inattendus, un certain « lâcher prise » par rapport à une stricte posture d'offre. Un formateur (recherche 1) indique ainsi :

> « *Avec les collègues, on avait un peu de mal, au début, avec cette démarche parce qu'on ne maîtrise pas ce qu'il va se passer. Mais on voit que les jeunes se disent plus de choses entre eux qu'ils ne nous en disent. Ce qui compte, c'est qu'on prépare bien en amont pour que ça ne parte pas en vrille et qu'ils essaient vraiment de réfléchir et d'analyser* ».

Reste que l'approche du travail par les jeunes n'est pas sans heurts et sans tensions, ce qui suppose de revenir sur la façon dont certains jeunes vivent les démarches de retour sur ce qu'ils ont vécu.

2.2.3 Construire un rapport critique et constructif au travail

Une grande majorité de jeunes que nous avons rencontrés tient un discours plutôt « lisse » sur les démarches de construction du projet ou d'analyse de leurs acquis en vue d'inférer leurs compétences, surtout en début de parcours. Cependant, des propos plus critiques émergent et sont apparus suffisamment significatifs dans nos recherches pour mettre l'accent sur les conditions de développement de l'activité critique et normative. En s'intéressant à ce qui achoppe dans la façon de considérer les démarches de formalisation des acquis issus des expériences du travail, nous avons été conduits à spécifier les « conflits normatifs » (Loquais, 2022) à l'œuvre lorsque les jeunes sont engagés dans un dispositif d'insertion tel qu'E2C. Par exemple, Stéphan (18 ans, en parcours E2C) tourne en dérision les démarches de valorisation de compétences proposées dans le cadre d'E2C :

> « *Oui elle [la formatrice] m'a dit : "il faut faire valider vos compétences" (sourire)… Moi je les ai, les compétences. Je connais mon travail […]. Ben moi personnellement, je sais que j'ai les compétences, je le sais, tout le monde me l'a dit et quand j'ai fait mon stage, le patron il a validé mes compétences* ».

Mettre au travail ce qui a constitué les acquis de son parcours antérieur constitue une prise de risque dans le rapport à soi et aux autres. C'est ce que vient, également, signifier l'expérience de Frédérique (22 ans, en parcours E2C) concernant la recherche de stage : *« Ben du coup, elle [la formatrice] veut que je retourne en cantine mais moi je ne veux pas encore moins en restauration, servir les clients non ça ne me plaît pas. Oui elle m'a perturbé, du coup je ne sais plus ce que je veux faire. »*

Dans des situations d'accompagnement dual formateur-formé, cette mise au travail de l'expérience risque de voir sa portée critique réduite voire de l'inscrire dans des rapports de domination sous-jacents à la relation formateur / formé. À l'inverse, les jeunes mentionnent la portée structurante et sécurisante de ces mêmes démarches

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796

dans des cadres collectifs ; et surtout, des *collectifs de pairs*. Entre eux, ils peuvent exprimer et analyser leurs parcours, ce qui fonde le sens de leur présence à E2C, les difficultés rencontrées lors des périodes de stage, etc. Ces collectifs de pairs permettent de reconnaître des *groupes d'appartenance* à la fois en tant que stagiaire E2C et hors les murs de l'École de la deuxième chance. À l'intérieur, en en étant membre inscrit et à l'extérieur, par le partage d'expériences similaires. Les jeunes adultes partagent une expérience de la précarité, des difficultés de parcours, mais également une expérience de la fragilité de leur position sociale au sein et hors du dispositif. L'appréhension exprimée par Dorian (21 ans, en parcours E2C) constitue une constante dans le « *background* » de l'engagement en E2C : en cas d'échec à s'insérer professionnellement après E2C, il craint de ne plus avoir d'autres chances : *« Après […] comme j'en ai parlé à ma référente, […] j'ai une peur, c'est d'arriver en fin de parcours et… rien quoi !!* ». C'est l'idée ici de « dernière chance » évoquée par d'autres jeunes adultes conscients de cet enjeu partagé. Le cadre collectif entre pairs constitue, alors, pour les jeunes adultes, un espace privilégié pour se reconnaître dans leurs similarités et distinctions.

Le cadre des collectifs de pairs constitue également le moyen d'expérimenter de nouvelles manières de penser et d'agir entre eux, non seulement en confrontant leurs représentations sur la base des méthodologies d'analyses, majoritairement fondées sur les apprentissages coopératifs, mises à leurs dispositions, mais également en construisant de nouvelles formes de socialisation. On perçoit ici des perspectives pour penser le rapport aux premiers pas professionnels sous l'angle d'une reconfiguration des groupes d'appartenance et des modes de filiation professionnels des jeunes NEET. Ces analyses nous invitent à réinterroger le modèle solipsiste de la conduite d'un parcours d'insertion pour envisager des possibles s'appuyant sur de nouvelles formes de socialisation et de positionnement citoyen.

3 Des premiers pas professionnels « solipsistes » aux nouveaux pas professionnels collectivement soutenus

En contrepoint d'une conception solipsiste de l'insertion, nos travaux montrent que le développement d'activités coopératives permet aux jeunes adultes de développer de « nouveaux pas professionnels » inscrits dans le rapport aux autres, au droit (notamment du travail) et au monde.

3.1 Les premiers pas professionnels sous le joug solipsiste

Avant leur entrée dans les E2C, les jeunes adultes ont développé une certaine expérience du travail, vécue de façon individuelle voire solipsiste en ce que la précarité du travail était cumulée avec la précarité de l'emploi (Paugam et Duvoux, 2013). Ces expériences du travail constituent leurs *premiers pas professionnels* en ce qu'elles ont conduit de jeunes adultes à découvrir ce qui peut être communément nommé « le monde du travail », à y œuvrer, à y expérimenter des pratiques professionnelles et à y tester des formes relationnelles.

Dès lors, contrairement aux discours dominants selon lesquels l'accès à de premiers emplois constituerait un moyen de lutte contre le chômage, ces premiers pas profes-

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796

sionnels conduiraient pour partie à renforcer différentes formes d'isolement (Paugam *et al.*, 2015) voire de désaffiliation (Castel, 1995). À travers ces premiers pas professionnels, les jeunes éprouvent leur « condition de stagiaire » (Loquais, 2022) et font finalement face à deux types d'épreuves liées entre elles : l'épreuve de la norme « emploi » et l'épreuve du vécu du travail. Dissocier ces deux types d'épreuves permet de mieux saisir en quoi les dispositifs qui tentent de questionner la norme « travail » constituent une ressource pour l'engagement réel des jeunes dans des environnements de travail plus choisis que subis.

En cela, les dispositifs de mise au travail ne constituent pas toujours une occasion de préparer le travail, ou de mettre à distance ce qui se joue d'inégalités des rapports sociaux, mais peuvent, néanmoins, constituer un sas incubateur de tensions entre urgences matérielles, décompression face au sentiment de mépris de certains environnements socioprofessionnels, etc. Dès lors que l'on considère cette expérience sous un angle solipsiste, les formes d'accompagnement individualisées ne suffisent pas à résorber ces tensions. En revanche, des perspectives restent ouvertes à condition de considérer cette expérience dans ce qu'elle a de commun chez des jeunes adultes qui expérimentent une société salariale en pleine mutation. Dès lors, l'enjeu pour un dispositif tel qu'E2C consiste moins à les mettre au travail qu'à « mettre en travail » (Clot, 2010) ce qui fait problème dans ces expériences du travail et de l'emploi.

3.2 De la considération des premiers pas professionnels à celles des nouveaux pas socioprofessionnels

Le développement de pratiques pédagogiques et d'accompagnement coopératives (Baudrit, 2005 ; Cristol, 2017 ; Pariat, 2016) se traduit, pédagogiquement, dans le cadre des E2C par le développement de séquences préparées en amont par les équipes pédagogiques de façon transversale pour que les jeunes adultes puissent, d'une part, construire de nouveaux savoirs à travers la conduite de projets et d'autre part, analyser leurs expériences avec l'appui des pairs. Le formateur, absent de ces séquences, participe avec le groupe à l'analyse des travaux conduits. Ces pratiques pédagogiques requièrent un important travail d'ingénierie collaborative d'amont et d'aval ainsi que des postures facilitatrices limitant les logiques transmissives. Le développement de ces pratiques constitue, dans cette optique, l'opportunité de rompre l'isolement et la sur-individualisation de ces premiers pas professionnels. Ainsi que l'avancent d'autres études, des collectifs d'action permettent d'affronter l'insécurité (Uhalde, 2013, p. 171) et les incertitudes liées au travail et à l'emploi. Dans le cas particulier de nos recherches menées en contexte E2C, ces pratiques coopératives permettent à la fois de développer des solidarités en agissant et en apprenant ensemble ainsi que de remettre au travail ces expériences de travail et d'emploi en traitant des codes socioprofessionnels. Elles participent d'une première forme de socialisation interne à l'E2C : elles permettent de réduire les tensions entre *identités attribuées* et *identités assumées* ainsi qu'entre *identités héritées* et *identités visées* (Dubar, 1998) et ainsi de construire un nouveau rapport à soi et aux autres dans les contextes de formation et de travail. Elles contribuent à ce que les jeunes adultes se considèrent comme des salariés ayant des devoirs et bénéficiant de droits. Les jeunes adultes s'engagent plus facilement dans des démarches nécessaires à l'actualisation de leurs situations auprès de l'Assurance

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796

Maladie (et s'enquièrent par exemple des possibilités d'usage des mutuelles de santé) lorsqu'ils inscrivent leur action dans des activités de partage d'expérience avec leurs pairs. Les pratiques coopératives contribuent ainsi à imaginer des socialisations potentielles ultérieures et à soutenir leurs capacités d'engagement.

Ces capacités ont pour spécificité de se construire dans l'agir : agir en professionnel, délibérer de ses expériences et activités et pénétrer, en tant que sujet social doté d'autonomie, de nouveaux environnements sociaux et culturels (Houot et Lavielle-Gutnik, 2018). En travaillant les codes socioprofessionnels selon les modalités critiques indiquées, les personnes échappent au risque de la psychologisation de leurs pratiques et peuvent investir leur statut de sujet social et citoyen parce qu'elles sont parvenues à considérer que l'emploi précaire ne constitue plus un horizon « normal » en termes d'insertion socioprofessionnelle.

C'est ce qui nous conduit à proposer de considérer dans les dispositifs à visée d'insertion et de formation, tels que les E2C, non pas *les premiers pas professionnels* mais *les nouveaux pas socioprofessionnels*. Ces considérations permettent d'ouvrir des pistes sur les méthodologies d'approches des codes sociaux avec les jeunes au travers de modalités qui permettent d'intégrer des formes critiques et des formes professionnelles et identitaires projetées.

3.3 En finir avec la « mise au travail » ?

Si la place des collectifs a été fortement affaiblie dans le processus d'insertion socioprofessionnelle au profit de logiques individualisantes, elles apparaissent, pourtant, comme déterminantes (Lavielle-Gutnik, 2019 ; Loquais, 2022). En cela, la dénomination « mise au travail » nécessite au moins une intelligibilité des pratiques et des finalités qu'elle recouvre et supposerait *a minima* d'être revisitée au regard de cette dimension collective.

Nos recherches montrent qu'il est possible de tenter de dépasser la tension entre émancipation et modèle d'activation par l'incitation au travail (quel qu'il soit ; y compris précaire) en permettant aux publics dits « NEET » de développer leur pouvoir d'agir en tant que sujet professionnel, social et citoyen. Développer son pouvoir d'agir est à entendre dans son acception conceptuelle et se traduit par des traces observables telles que le recours aux droits (droits sociaux et droits du travail qui participent d'un processus plus large de santé et de qualité de vie au travail) ou encore l'engagement dans des processus formatifs, des activités sociales et associatives….

Nous ouvrons ici des perspectives stipulant que le développement des capacités critiques pourrait participer, à l'échelle d'un dispositif type E2C, d'un processus de désaffiliation progressive à l'égard des modèles de dispositifs de « mise au travail » et de rupture avec une « précarité identifiante » (Dubar, 1998). Ce processus nous semble indissociable de la construction de parcours socioprofessionnels sécurisés et sécurisants pour les publics les plus « précarisés », et d'espaces de co-construction au travers desquels les jeunes adultes ont effectivement prise sur la possibilité de construire des choix individuellement et collectivement.

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796

Références bibliographiques

Amossé, T., Ducoudré, B., Erhe,l C., Mias, A., Ollivier, C., Peugny, C., Pitti, L., Rieucau, G. et Simonnet, V. (2019). Passer en revue quarante ans de Travail et Emploi. *Travail et Emploi,* 158, 7-42.

Baudrit, A. (2005). *L'apprentissage coopératif. Origines et évolutions d'une méthode pédagogique.* De Boeck.

Cristol, D. (2017). Les communautés d'apprentissage : apprendre ensemble. *Savoirs,* 43, 10-55.

Becquet, V. (2012). Les « jeunes vulnérables » : essai de définition. *Agora débats/jeunesses*, 62, 51-64.

Bernot-Caboche, C. (2020). La galère des jeunes dits « invisibles ». *Les Cahiers du Développement Social Urbain,* 71, 9-11.

Castel, R. (2009). *La montée des incertitudes.* Librairie Arthème-Fayard.

Castel, R. (1995). *Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat.* Librairie Arthème-Fayard.

Chauffaut, D., Davis, E., Guilloux, S. et Olm, C. (2004). *Les dispositifs d'insertion face aux problèmes de santé. Cahier de recherche*, 208.

Clot, Y. (2010). *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux.* La Découverte.

Couronné, J., Loison, M. et Safarti, F. (2020). Ce qu'une « sortie positive » de la garantie jeunes veut dire. *Erès, 29-30*, 183-199.

Couronné, J. et Safarti, F. (2018). Une jeunesse (in)visible : les « Neets vulnérables » de la Garantie jeunes. *Travail et Emploi,* 153, 41-66.

Dejours, C. et Gervet, I. (2012). Travail, subjectivité et confiance. *Nouvelle revue de psychosociologie,* 13, 75-91.

Dubar, C. (1998). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles.* Armand Colin

Frétigné, C. (2011). *Exclusion, insertion et formation en question.* L'Harmattan.

Gaviria, S. et Mélo, D. (2018). Introduction : Rapports au travail ici et ailleurs : articulations et tensions, *Agora débats/jeunesses*, 79, 53-66.

Gazier, B. (2006). L'employabilité. Dans J. Allouche (dir.), *Encyclopédie des ressources humaines* (pp. 350-356). Vuibert.

Gazier, B. (2019). Opportunities or Tensions : Assessing French Labour Market Reforms from 2012 to 2018, *International Journal of Comparative Labour Law and Industrial Relations,* 35, 331- 354.

Houot, I. et Lavielle-Gutnik, N. (2018). Nouveau référentiel de compétences dans les Écoles de la deuxième chance : vers de nouvelles transactions. *Savoirs,* 46, 91-110.

Lavielle-Gutnik, N. (2019). Les acteurs de l'intervention sociale face aux défis du renforcement de leurs identités et de leurs collectifs de travail. *Forum, 156*, 37-48.

Loquais, M. (2022). « *Sois acteur de ton parcours ! » L'engagement des publics « en difficultés » au cœur des injonctions paradoxales.* Presses universitaires de Rennes.

Loquais, M. (2016). *Les modes d'engagement en contexte d'injonction au projet : le cas des jeunes des Écoles de la Deuxième Chance.* Thèse de doctorat, Université Lille 1.

Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine.* Armand Colin.

Millet, M. et Moreau, G. (2011) (dir.). *La société des diplômes.* La Dispute.

Méda, D. et Vendramin P. (2010). Les générations entretiennent-elles un rapport différent au travail ? *SociologieS* [en ligne], *Théories et recherches*, [en ligne : https://doi.org/10.4000/sociologies.3349], consulté le 21 février 2022.

Nicole-Drancourt, C. et Roulleau-Berger, L. (2006). *L'insertion des jeunes en France.* Presses universitaires de France.

Pariat, M. (2016). La coopération, une valse à trois temps ? *Pensée plurielle,* 41, 29-39.

Paugam, S. (2007). *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle.* Presses universitaires de France.

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796

Paugam, S. et Duvoux, N. (2013). *La régulation des pauvres.* Presses universitaires de France.

Paugam, S., Firdion, J.-M., Giorgetti, C. et Dupont, S. (2015). *Isolement et délitement des liens sociaux. Enquêtes dans l'agglomération de Strasbourg. Enquête réalisée à l'initiative de la société Saint-Vincent de Paul.* Équipe de recherche sur les inégalités sociales.

Safarti, F. (2018). La proposition d'une nouvelle chance ? *Savoirs, 143*, 203-208.

Tiffon, G. (2017). Conclusion générale. L'employabilité ou l'injonction à gérer sa vie comme un capital. Dans G. Tiffon, F. Moatty, Glaymann et J. P. Durand (dir.), *Le piège de l'employabilité. Critique d'une notion au regard de ses usages sociaux.* Presses universitaires de Rennes.

Uhalde, M. (dir.). (2013). *Les salariés de l'incertitude. Solidarité, reconnaissance et équilibre de vie au travail.* Octarès.

Vial, B. (2016). Ne pas se sentir concerné par ses droits : Une analyse du non-recours dans les parcours sociaux juvéniles. *Agora débats/jeunesses*, 74, 77-88.

Vial, B. (2021). Les raisons du non-recours des jeunes à l'aide publique et leurs attentes concernant l'accès aux droits sociaux. *Regards,* 59, 151-162.

Vial, B. et Dulin, A. (2019). Chapitre 7. Élargir les droits des jeunes ». Dans P. Warin éd., *Agir contre le non-recours aux droits sociaux. Scènes et enjeux politiques*, (pp. 165-180). Presses universitaires de Grenoble.

Revil, H. et Warin, P. (2019). Non-recours. Dans L. Boussaguet éd., Dictionnaire des politiques publiques : 5e édition entièrement revue et corrigée (pp. 398-404). Presses de Sciences Po.

Revil, H., Warin, P., Richard, F., et Blanchoz, J. (2020). « Renoncement et accès aux soins. De la recherche à l'action ». Cinq années de collaboration entre l'Assurance maladie et l'Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE). *Revue française des affaires sociales*, 261-297.

Vergnat, V. (2019). Lutte contre la pauvreté et incitations à l'emploi : quelle politique pour les jeunes ? *Revue économique,* 70, 539-568.

Roy, S. et Châtel, V. (dir.) (2008). *Penser la vulnérabilité : visages de la fragilisation du social*, Presses de l'Université du Québec.

Published in : Sous la direction de (dir.), *Revue Education, Santé, Sociétés, Vol. 9, No. 1*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004796, doi : 10.17184/eac.9782813004796